

LE TEMPS

Criminalité Jeudi 30 août 2012

Unis contre l'insécurité à Genève

Par Fati Mansour

Le conseiller d'Etat Pierre Maudet et le procureur général Olivier Jornot signent une convention inédite. La lutte contre les cambriolages et les violences est déclarée priorité immédiate

«Unis contre la criminalité.» Le nouveau ministre de la Sécurité, Pierre Maudet, et le procureur général, Olivier Jornot, ont sorti le grand jeu pour marquer cette rentrée politique d'une empreinte inédite. Avec la bénédiction du Conseil d'Etat, les deux guides de la police genevoise ont signé une convention qui définit, pour une durée de deux ans, les grands axes où la nécessité d'une répression plus efficace se fait sentir. De ce vaste tableau émergent encore deux priorités immédiates que sont la lutte contre les violences et celle contre les cambriolages.

L'exercice n'a rien d'anodin dans un canton où l'indépendance du Ministère public est érigée en dogme et où les forces de l'ordre ont pu se retrouver écartelées entre des aspirations fort différentes. Ces tensions appartiennent au passé, assure en chœur ce tandem qui porte un regard convergent sur les maux à combattre et veut désormais fournir des lignes directrices claires à une hiérarchie policière parfois déboussolée ou trop habituée à désigner elle-même les cibles de son action.

«La nécessité d'une coordination est évidente et nous a conduits à rechercher les domaines où les objectifs peuvent être harmonisés», a relevé Olivier Jornot lors de ce point de presse pas comme les autres. Tout en ajoutant que «tendre vers un même objectif, c'est modeste mais en même temps ambitieux». D'autres cantons, Zurich, Neuchâtel, Fribourg ou Jura, ont déjà expérimenté ce type de pacte.

Sans surprise, la sécurité de l'espace public – trop envahi par les mendiants, les joueurs de bonneteau et autres voleurs à la tire – figure en bonne place sur la feuille de route. Les violences, les cambriolages, le trafic de stupéfiants, la lutte contre le crime organisé, la conformité de la place financière (avec un effort de coordination sur le blanchiment local), le travail au noir, la migration illégale et la répression des violences contre l'uniforme forment le reste du vaste menu. Sur ce dernier point, Olivier Jornot a précisé que le respect de l'autorité s'est perdu au cours des années et qu'il s'agit désormais de se montrer particulièrement ferme contre ceux qui se montrent agressifs envers les agents publics. Il y a une contrepartie à cet effort qui est «d'exiger un comportement irréprochable du côté des policiers».

Le cadre posé, la direction de la police est désormais invitée à proposer une stratégie. Les forces de l'ordre sont également priées de se montrer aux endroits où l'alcool coule à flots (avec une attention particulière pour les consommateurs mineurs) et où certains sortent avec une arme, afin de saisir ces objets dangereux et de dénoncer les auteurs de violences au Ministère public. Une meilleure et rapide information du parquet devrait conduire à une utilisation plus systématique des moyens de contrainte

à disposition. Ce qui nécessitera ensuite que le pénitencier fournisse une réponse carcérale crédible pour permettre ce durcissement.

De la détermination, de l'ambition, un zeste de rivalité. Pierre Maudet et Olivier Jornot font aussi preuve de lucidité. «Donner des accents à une politique ne veut pas dire exclure les autres formes de criminalité. Il faudra donc travailler plus et les moyens devront croître en conséquence», a prévenu le procureur général, qui a déjà obtenu une rallonge avant l'été et déposera encore un projet de loi pour huit postes de procureurs. Présent lui aussi en sa qualité de président du Conseil d'Etat, Pierre-François Unger s'est dit sensible aux réels besoins du pouvoir judiciaire, qui seront pris en compte «dans la limite des moyens disponibles».

Après les deux mois de travail qui ont suivi son élection, Pierre Maudet, heureux de pouvoir marquer son entrée par cette collaboration d'une intensité nouvelle, a publiquement dit son souci de rétablir la sécurité dans l'espace public mais aussi dans la sphère privée, en combattant notamment les cambriolages, qui battent des records dans le canton. «La sécurité chez soi est essentielle. De telles intrusions péjorent objectivement la qualité de vie des citoyens», a souligné le conseiller d'Etat, tout en rappelant que les aînés sont les cibles principales de ces bandes souvent organisées et mobiles au-delà des frontières. «Nous voulons assumer davantage notre rôle de protecteurs des populations les plus fragiles», a-t-il encore précisé.

Prévention, célérité et rigueur sont les mots-clés que les concepteurs de cette politique veulent privilégier. Il leur faudra encore porter efficacement ce message auprès de ceux (les 35 procureurs indépendants du parquet et la direction de la police) qui devront mettre en pratique les principes et les directives nés d'une telle convention.